

Canicule : L'urgence de renforcer notre résilience

Électrification dites-vous ? Et la gestion de la dérive climatique dans les logements ?

Depuis des années, dans de multiples courriers aux ministres, au premier ministre, puis au Président de la République, PNC-France a démontré l'ineptie d'un Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) des logements qui est résolument favorable au gaz naturel malgré ses émissions de gaz à effet de serre. Qui a obligé les évaluateurs à multiplier par 2,58, puis 2,3, puis 1,9, et peut-être bientôt par 1,7 la consommation d'électricité d'un bâtiment, quand le gaz bénéficie du coefficient 1. Comment les « experts » des ministères ont-ils pu être incapables d'expliquer aux décideurs que seule l'énergie entrant dans un bâtiment permet d'évaluer sa performance énergétique intrinsèque. Comment avoir oublié que le gaz vient de loin et que son extraction, comme sa distribution, sont consommateurs d'énergie. Pourquoi ce coup de pouce à un gaz dont on affirme vouloir réduire la consommation pour protéger le climat alors que nous clamons vouloir développer l'électrification. Le DPE est une machine à affubler sans logique du qualificatif de poubelle énergétique des logements non émetteurs de gaz à effet de serre, faisant appel à l'électricité pour gérer leurs besoins hivernaux comme estivaux.

L'article ci-après « **Canicule : urgence de renforcer notre résilience** », de Philippe Vesseron, qui fut Délégué aux risques majeurs de 1996 à 2003, présente entre autres l'intérêt de mettre en perspective cette question de l'électrification quand l'inquiétude suscitée par la durable canicule de 2026 (et l'extension des feux de forêt) force à s'interroger sur la politique énergétique de notre pays.

Qu'en est-il de la cohérence entre les objectifs mondiaux de réduction des émissions et la démographie et les besoins énergétiques de nombreux pays émergents ? Qu'en est-il de l'approche climatique de l'Europe par rapport à celle des pays les plus peuplés, également grands consommateurs de ressources fossiles carbonées, qui dominent l'économie mondiale ? Force est de constater qu'en Europe, comme en France, l'accent est toujours mis sur la production et la consommation, très rarement sur l'adaptation au changement climatique, alors que s'impose une action pour assurer une température correcte dans les écoles, les hôpitaux, les EHPAD, les logements, les installations industrielles et tertiaires.

Philippe Vesseron rappelle le précieux acquis d'une électricité très décarbonée en France, grâce au nucléaire et à l'hydroélectricité essentiellement. Et il défend, ce qui est désormais évident, que l'évolution du climat global, planétaire, impose que nous disposions de mesures d'adaptation.

D'où notre introduction : l'électricité décarbonée est le vecteur énergétique du futur, et la maîtrise de la température, été comme hiver, va devenir une nécessité. Il faudra faciliter la climatisation dans l'existant, mais aussi dans un bâti neuf sur-isolé, en milieu urbain avec des moyens décarbonés. Il faut développer des technologies peu exploitées comme les puits canadiens ou les planchers chauffant/rafraîchissant basse température par exemple, en parallèle avec les pompes à chaleur.

Mais ce sera une action de long terme, coûteuse. Mais concrètement, et en urgence, une mesure s'impose pour faciliter l'électrification, relevant d'un simple arrêté ministériel : arrêter de privilégier le gaz dans le bâti en ne prenant en compte que l'énergie finale, celle qui entre dans le logement ou l'immeuble, c'est-à-dire en affectant à l'électricité le coefficient 1, comme au gaz. Il faut aller au bout d'une analyse qui doit être scientifique et non idéologique !

C'EST QUOI
TON DPE ?



11 août 2026

Canicule : L'urgence de renforcer notre résilience

Philippe Vesseron
Délégué aux risques majeurs de 1996 à 2003.

Au mois de juin 2026, on sonnait l'alarme sur la canicule et les impacts qu'elle allait avoir en France sur les jeunes et les vieux, les bien portants et les malades, En juillet, les gigantesques feux de forêts montrent un pays qui souffre mais aussi une mobilisation et des solidarités étonnantes. Le mois d'août prend la même direction ! Que seront les étés suivants ? Nous ne devons pas oublier que la canicule de 2003 a été responsable de 15000 décès !

Plus grand monde (sauf peut-être le Président Trump !) ne persiste à nier le changement climatique et ses causes anthropiques. L'atmosphère de la planète fonctionne globalement comme une « grande marmite » où s'additionnent les rejets de gaz à effet de serre venus de chacun des continents. L'Accord de Paris en 2015 a acté une volonté internationale de maîtriser ces émissions et la France est plutôt dans les bons élèves grâce notamment à une électricité très décarbonée – mais à cause aussi (hélas) d'une grave désindustrialisation. Je reste sceptique sur la cohérence entre les objectifs mondiaux de réduction des émissions et la démographie dans certains pays (sauf création rapide d'un mécanisme à inventer) : imagine-t-on par exemple de refuser aux jeunes africains la possibilité d'accéder à un niveau acceptable de consommation énergétique par individu ?

Bref, pour les 10 années qui viennent, c'est le panorama international déjà engagé qui déterminera la situation climatique en France comme en Europe : nous pesons si peu par rapport au reste du monde malgré des déclarations fracassantes ! Pourtant, curieusement, l'accent est toujours mis ici sur la politique énergétique, production et consommation, très rarement sur l'adaptation au changement climatique. L'année 2026 confirme donc à mon avis qu'il est essentiel de parler clairement de la nécessité de nous adapter à cette nouvelle donne.

On sent bien que les incendies de forêts appelleront des décisions fortes de budgets, d'économie, d'organisation, de formation et de mobilisation : les rendez-vous viendront vite ! Même s'il ne faudra pas négliger l'aménagement du territoire ni la sûreté (réseaux, nucléaire, Seveso), le retour d'expérience devrait être assez consensuel, ...En revanche, j'ai plus d'inquiétude sur l'autre versant des questions posées par la canicule : quelles actions pour assurer une température correcte dans les écoles, les hôpitaux, les EHPAD, les logements, les lieux de travail ? Même s'ils ont été stoppés net par les incendies, les débats du mois de juin m'ont donné à penser que beaucoup de points restent à reprendre.

Là aussi, il faut mobiliser la solidarité : beaucoup des décès peuvent être causés par la déshydratation de personnes que la canicule prive de la sensation de soif. Si vous avez pour voisin une personne isolée, prenez l'initiative de passer la forcer à boire !

Mais quid du rafraîchissement à demander à des ventilateurs ou à des climatiseurs ? Nous vivons largement dans ce domaine sur des idées arrêtées pour répondre au choc pétrolier de décembre 1973 : l'objectif consensuel en France a été de réduire la consommation

d'énergie dans les transports, l'industrie, l'habitat. A l'époque, la majorité des centrales électriques fonctionnaient au charbon ou au fuel : on a donc à partir de ce moment commencé à ostraciser l'électricité dans les règles concernant le bâtiment. Et à imposer le dogme d'éviter de parler de l'adaptation au changement climatique : ne serait-ce pas exprimer un doute sur la réussite des actions de prévention ? Et les plans d'économie d'énergie des années 70 se transmutent à partir de la fin du siècle en actions de protection du climat, sans vraie réévaluation.

Ce cheminement a conduit à méconnaître deux changements majeurs : d'une part, contrairement à 1973, l'électricité est aujourd'hui très décarbonée en France ; d'autre part, l'évolution du climat global impose que nous disposions de mesures d'adaptation. Or la démarche qui ostracisait le chauffage à l'électricité a fait une victime collatérale : la climatisation. Le résultat est qu'en France on a beaucoup moins de climatiseurs que dans les pays comparables, dans les écoles, les logements ou les hôpitaux. L'accent sur la seule réduction de la consommation d'énergie mis par les autorités, les établissements qui subventionnent, les entreprises de rénovation, les experts et diagnostiqueurs a conduit à un discours implicitement négatif sur les actions nécessaires pour le « confort d'été » (à l'inverse de ce qui s'est passé pour la climatisation dans les automobiles...). Le mot de « confort » exprimait à lui seul une disqualification du sujet !

Que faire aujourd'hui ?

Immédiatement donc, dire et redire la nécessité de maîtriser la température dans les écoles, logements, hôpitaux et l'importance de faire boire les personnes isolées qui risquent la déshydratation.

Deuxièmement, faciliter l'installation de climatiseurs dans le bâti existant, par exemple en privilégiant l'utilisation des cours intérieures pour éviter la dégradation esthétique des façades.

Troisièmement, mettre un terme à l'ostracisation de l'électricité dans la construction neuve et la rénovation. Il faudra un réinvestissement culturel important dans les mondes du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), de la Réglementation Environnementale (RE2020), de Maprimrénov, ...Un signal clair devrait être l'alignement immédiat des coefficients affectés à l'électricité et au gaz dans le calcul du DPE de l'électricité et du gaz (CEP actuellement respectivement 1,9 et 1) – un arrêté ministériel y suffit. Ce ne serait que la reconnaissance d'une évidence : l'énergie qui entre dans un bâtiment est le seul paramètre indicatif de la performance énergétique intrinsèque de celui-ci. **Si le gouvernement considérait ne pas pouvoir s'écarter de l'étape immédiate de 1,7 qu'il avait annoncée avant la canicule, il faudrait qu'il affirme que les consommations d'électricité des mois de juin, juillet et août ne seront dorénavant plus prises en compte dans l'application de la RE 2020.**

Quatrièmement, faire diffuser par le BRGM et l'ADEME des informations claires sur deux possibilités peu utilisées : le « puits canadien » et le « couplage PAC réversible/ Plancher Chauffant-Rafrâchissant Basse Température / géothermie superficielle ». Chacune de ces solutions permet d'assurer dans de bonnes conditions économiques chaleur en hiver et fraîcheur en été.

Bref, l'été 2026, avec ses succès et ses échecs, doit permettre d'engager vite une nouvelle réflexion sur ce que nous voulons faire sur la prévention et la gestion des risques. Cela prendra quelques mois mais c'est important et urgent.